atelier RIJKSBOUWMEESTER

La Haye, 6 novembre 2008

Un jury sélectionne le meilleur projet pour le nouveau bâtiment de la Cour pénale internationale

Un jury international sous la présidence de l'Architecte des bâtiments d'État, Liesbeth van der Pol, a sélectionné trois lauréats à l'issue du concours international d'architecture pour le nouveau siège de la Cour pénale internationale (CPI) à La Haye. Dans les prochains mois, la CPI mènera, aux mêmes conditions, des consultations avec ces trois bureaux, en commençant par le gagnant. Elle envisage de signer, dès le début 2009, un contrat avec l'architecte qui aura proposé le meilleur projet et rempli tous les autres critères d'adjudication de marché.

Les lauréats

Les trois bureaux d'architectes qui ont remporté un prix sont les suivants :

- 1. Ingenhoven Architects, Düsseldorf, Allemagne
- 2. Schmidt Hammer Lassen / Bosch & Fjord, Århus, Danemark
- 3. Wiel Arets Architects & Associates, Maastricht, Pays-Bas

Le jury a sélectionné ces trois projets parmi 19 autres provenant du monde entier en fonction de critères tels que l'intégration du bâtiment sur les plans de l'urbanisme et du paysage, l'architecture, la sécurité et la durabilité.

Prix et exposition

Les lauréats ont remporté des prix d'un montant de 60 000, 50 000 et 40 000 euros, respectivement. De plus, chacun d'eux est susceptible de voir son projet sélectionné pour le nouveau bâtiment. L'ensemble des 19 projets seront exposés à l'Atrium de la mairie de La Haye du mercredi 19 novembre au mardi 25 novembre 2008.

Suite de la procédure

La sélection de ces trois lauréats est un pas important vers le choix définitif d'un architecte pour le nouveau bâtiment qui occupera un terrain de près de 72 000 m² entre les dunes et Van Alkemadelaan. Dans les prochains mois, la CPI mènera, aux mêmes conditions, des consultations avec ces trois bureaux, en commençant par le gagnant. Il est prévu que le contrat sera signé début 2009 entre la CPI et le bureau d'architectes qui aura proposé le meilleur projet et qui remplit les critères d'adjudication de marché.

Le nom du gagnant sera annoncé au début 2009. Le projet définitif sera présenté en 2010, et les travaux devraient commencer en 2011. Il est prévu que les travaux du nouveau bâtiment de la Cour seront terminés autour de 2014.

Note à l'attention de la presse

Pour de plus amples informations, prière de contacter les personnes suivantes :

- Rijksgebouwendienst-Atelier Rijksbouwmeester: Mme Ellen Le Rütte (relations avec la presse), +31 (0)70 3390688 ou +31 (0) 652595592 ou ellen.lerutte@minvrom.nl;
- Cour pénale internationale : Mme Sonia Robla, chef de la Section de l'information et de la documentation, +31 (0)70 515-8089 ou +31 (0) 646448726 ou sonia.robla@icc-cpi.int.

Le mardi 18 novembre, l'exposition réunissant les 19 projets présentés dans le cadre du concours international d'architecture ouvrira ses portes à la mairie de La Haye. Les maquettes des trois lauréats seront également exposées. Une invitation sera envoyée très prochainement aux représentants de la presse.

De plus amples informations sur le concours d'architecture sont proposées sur le site Internet suivant : www.icc-architectural-competition.com.